

**Proposition de calendrier des élections des représentants des personnels pour l'année scolaire 2023-2024 :**

		<b>Scrutin Vendredi 29 sept 2023</b>
Réunion préalable à l'élection		04 septembre 2023 à 17h00
Établissement de la liste électorale	Vingt jours avant l'élection	Vendredi 08 septembre 2023 minuit
Période de consultation de la liste électorale par les associations de parents d'élèves et les responsables des listes en présence		Vendredi 08/09/2023 au Jeudi 28/09/2023
Date limite de dépôt des candidatures	Dix jours francs avant la date du scrutin	Lundi 18 septembre 2023 minuit
Date limite pour remplacer un candidat qui se serait désisté	Huit jours francs avant l'ouverture du scrutin	Mercredi 20 septembre 2023
Mise sous plis		Mercredi 14 septembre 2023 (matin)
Remise ou envoi du matériel de vote aux personnels	Six jours avant la date du scrutin	A partir du Jeudi 21 au Vendredi 22 septembre 2023 minuit
Date limite de diffusion de publicité et de propagande	Un jour avant le scrutin	Jeudi 28 septembre 2023
<b>Vote par correspondance</b>	<b>Dépôt des enveloppes au secrétariat de direction</b>	Du vendredi 22 septembre au vendredi 29 septembre 2023
Ouverture Bureau de vote ( 08h ) Date de clôture du scrutin (16h00) Affichage des résultats (17h30)		Vendredi 29 septembre 2023
<b>Contestations sur la validité des opérations électorales</b>	5 jours ouvrables à compter de la proclamation des résultats	

Texte de références : article R.421-30 du Code de l'éducation ; circulaire du 30 août 1985 modifiée.

Calendrier validé à la réunion d'information avec les personnels le lundi 04 septembre 2023

Le Proviseur

